

RÉSIDE ÉTUDES APPARTHOTELS

RESIDHOME PARIS GARE DE LYON
47, rue Jorge Semprun
75 012 Paris



E2
S:2/*

37626845/49168/0127/C4 1/7
D.807569319388689644

M. Philippe GRAS
30, rue de la Croix
92000 NANTERRE

Paris, le 09 Novembre 2020

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat de représentation que vous nous avez confié, le syndic de votre résidence nous a convoqué à l'Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra, sans présence physique des copropriétaires, dans les bureaux du syndic, **le Mardi 01 Décembre 2020 à 16 heures.**

Nous joignons à la présente copie des documents qui nous sont communiqués.

Comme stipulé aux termes du mandat général de gestion de biens que vous nous avez conféré, nous assurerons votre représentation à cette Assemblée Générale des copropriétaires par correspondance.

Nous vous rappelons que cette Assemblée constitue une formalité nécessaire à la vie de la copropriété.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Service Relations Propriétaires Investisseurs

Tel : 01 53 23 38 70

Fax : 01 53 23 38 39

relations.proprietaires@reside-etudes.fr

GROUPE
RÉSIDE ÉTUDES

L F P
LINCOLN FRANCOIS PREMIER

RESIDHOME PARIS GARE DE LYON
47, rue Jorge Semprun
75 012 Paris

M. Philippe GRAS
C/O Résidences Services Gestion
42 avenue George V
75008 PARIS

L/RAR

Paris, le 05 Novembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous tenir informés que l'Assemblée Générale des copropriétaires de l'immeuble en référence se tiendra dans nos bureaux **le Mardi 01 Décembre 2020 à 16 heures.**

Les consignes gouvernementales de confinement général nous contraignent de respecter la distanciation physique dans le cadre de cette assemblée.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous adresser, par mail, les éléments comptables que vous souhaiteriez consulter avant l'assemblée et répondre à vos questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Syndic Lincoln François Premier
Email : lincolnfrancois1@lfp-syndic.fr

Ordre du Jour

1. **Désignation du Président** – Article 24 majorité simple
2. **Election du secrétaire de séance** – Article 24 majorité simple
3. **Approbation des comptes du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019** – Article 24 majorité simple
4. **Quitus au syndic** – Article 24 majorité simple
5. **Election d'un conseil syndical** - Article 25 majorité absolue
6. **Fixation du seuil de consultation obligatoire par le Conseil Syndical** - Article 25 majorité absolue
7. **Ratification du budget prévisionnel 2020 - Modalités des appels** – Article 24 majorité simple
8. **Approbation du budget prévisionnel 2021 - Modalités des appels** – Article 24 majorité simple
9. **Questions diverses** – Sans vote

